

 **CFA de l'académie de Versailles** 

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL OPTION GESTION DE LA PRODUCTION

UFA Jacques Prévert - 163 Rue de Billancourt 92100 Boulogne-Billancourt

OBJECTIFS

Le technicien supérieur en Audiovisuel option « Gestion de la production » contribue à la mise en place et au suivi administratif, juridique et financier d'un projet en participant à la réunion et la gestion des moyens matériels, humains et financiers nécessaires.

Dans le cadre de sa spécialité et en fonction du degré d'autonomie dont il dispose, il analyse la situation, évalue les besoins, met en place les moyens, planifie et organise, assure la logistique, contrôle l'évolution et le déroulement du projet en veillant au respect de l'enveloppe budgétaire.

Le gestionnaire de la production assure l'interface entre le client, la chaîne de télévision ou la société de production. Il doit posséder une culture technologique et appréhender toute la chaîne de production (Workflow), de la captation à la diffusion du produit. La gestion de projet est au centre des besoins et il est primordial de développer dans la formation la gestion et la planification de projet audiovisuel.

CONTENU

Compétences professionnelles :

- Collecter, organiser, numériser, archiver et actualiser les informations relatives à un projet audiovisuel
- Produire et diffuser efficacement l'information aux différents acteurs du projet audiovisuel
- Formuler des propositions dans le cadre d'une réflexion collective
- Assurer la logistique du projet audiovisuel (réunions, tournages) et veiller à la sécurité des personnes et des biens
- Rédiger un dossier de synthèse fidèle, complet et conforme aux attentes des partenaires
- Identifier les différents acteurs du projet audiovisuel
- Chiffrer de manière détaillée, complète et sincère le coût d'un projet audiovisuel
- Identifier, sélectionner et solliciter des financements pour développer des projets
- Exploiter les informations d'une base de données
- Préparer, rédiger et contrôler les contrats
- Comparer différentes propositions commerciales et sélectionner la plus adaptée aux contraintes du projet
- Identifier, demander et obtenir les autorisations nécessaires à la production et à l'exploitation du projet
- Conduire le projet en respectant les obligations légales, fiscales et sociales
- Planifier le projet dans ses différentes dimensions (ressources humaines, matérielles et financières) et mettre en évidence le chemin critique
- Appréhender la dimension technique du projet
- Sélectionner des lieux adaptés aux contraintes artistiques et techniques du projet
- Préparer la diffusion et l'exploitation du vidéogramme
- Suivre le déroulement du projet, faire respecter les délais et faire face aux imprévus
- Contrôler la conformité des dépenses engagées avec le budget du projet
- Procéder à des enregistrements et imputations comptables simples
- Gérer la trésorerie et les règlements en tenant compte des différentes échéances
- Gérer la facturation (émission des factures, suivi, règlement et archivage)
- Céder les droits d'exploitation du vidéogramme
- Identifier les bénéficiaires de droits, négocier ces droits et gérer leur répartition
- Préparer et contribuer au recrutement
- Accompagner l'accueil des nouveaux salariés et mettre en synergie les compétences
- Assurer une veille informationnelle
- S'assurer de l'adéquation des besoins et moyens dans l'entreprise

Savoirs :

- Culture audiovisuelle et artistique
- Economie et gestion
- Langue vivante étrangère : anglais
- Environnement économique, juridique et technologie des équipements et supports
- Techniques et mise en œuvre

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 1350 h

DATES

Date de début : 31 août 2025

Date de fin : 29 juin 2027

PRÉ-REQUIS

Niveau 4 (ex IV)

Titulaires d'un baccalauréat général ou professionnel avec une spécialité ou une option scientifique et/ou littéraire.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 5 (ex III)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
BTS métiers de l'audiovisuel option gestion de la production

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves ponctuelles et Contrôles en cours de formation (CCF)

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Les appellations varient selon les secteurs d'activités, les entreprises, l'existence ou non d'accords salariaux ou de conventions collectives. Qu'il s'agisse de contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée, les principales qualifications sont les suivantes :

- Assistant de production,
- Attaché ou adjoint de Production,
- Adjoint de Chef d'atelier de production ou de Chargé de Production,
- Responsable de plannings,
- Régisseur.

En fonction de son potentiel et de l'expérience professionnelle acquise, le titulaire du diplôme pourra évoluer vers les fonctions de :

- Chef d'atelier de Production,
- Chargé de Production,
- Administrateur de Production,
- Régisseur général.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

[Fiche RNCP 37019](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Parcoursup, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Communication, industrie graphique

CONTACT

M. Gnamou RANAIVOSON

Téléphone : 01.41.31.83.83

Email : granaivoson@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois

charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.

Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

